

Un réseau cyclable sûr et fonctionnel se profile

ESCH-SUR-ALZETTE - La première phase de l'étude d'un réseau cyclable, dans la région Sud et le GECT Alzette-Belval, a été présentée et validée mardi.

La rue Emile Mark, à Differdange, pourrait passer à 30 km/h pour sécuriser davantage la piste cyclable. (photo: Editpress/GP)

C'est le moment d'aller travailler à vélo



François Bausch, le ministre des Infrastructures et du Développement durable, a fait de la mobilité active l'un des principaux axes de sa politique. Il l'a rappelé une fois encore, mardi, lors de la présentation de la première phase d'étude de cyclabilité pour les onze communes luxembourgeoises du Pro-Sud et les huit communes françaises du Groupement européen de coopération territoriale, GECT Alzette-Belval.

«L'objectif de cette opération est d'encourager l'utilisation quotidienne du vélo sur des trajets efficaces et sûrs (domicile-travail, domicile-école...) sur un réseau cyclable fonctionnel national, intercommunal et transfrontalier», a rappelé le ministre, président du GECT de surcroît. Dans cette optique, le ministère fait appel à un bureau néerlandais, TRIDÉE, spécialisé dans la mobilité active pour classifier les routes cyclables existantes, en noir, rouge bleu et vert, selon leur caractère de dangerosité notamment et réfléchir à d'autres itinéraires. «Il faut que nous aboutissions à un réseau cohérent, qui permettra à chacun de rouler en toute sécurité». Une interconnexion des réseaux cyclables luxembourgeois et français a également été prise en compte.

«Ainsi, les frontaliers pourront par exemple emprunter les pistes cyclables de manière sécurisée, laisser leur vélo dans une Mbox à Belval et monter dans un train en direction de la capitale», a ajouté François Bausch. Lors de la seconde étape, qui va démarrer prochainement, des propositions seront faites pour rendre le futur réseau plus attractif et sûr en fonction des recommandations du bureau d'études.

(Gaël Padiou/L'essentiel)